



Mélenchon ou le chaos ?

Laissons de côté le bruit et la fureur, les protestations et attaques ad hominem, pour effectuer une prise de hauteur salutaire dans ce qu'il conviendrait d'appeler "l'épisode Mélenchon".

En tant que simple citoyen non affilié à aucun parti ou mouvement, je me pose des questions simples. Quels sont les enjeux politiques du moment, et de quoi cet épisode est-il le nom ?

1) Contexte politique global

En plus d'une **crise sociale** que personne ne peut nier (hausse du chômage, du taux de pauvreté, des inégalités...), nous faisons face à une **crise écologique** qui menace de provoquer l'effondrement de notre civilisation. Selon les plus pessimistes, comme Pablo Servigne, la catastrophe est imminente et inévitable. Selon les plus optimistes, comme le GIEC, nous avons encore une chance infime d'éviter le pire. Dans tous les cas, il est urgent d'agir sur les causes, et de mettre en place des politiques pour gérer les conséquences (écologiques, économiques, sociales, migratoires...) de la crise. Il ne s'agit pas de l'avenir et de nos enfants, **il s'agit de nous et du présent**.

Or, le pouvoir macronien se mue dans une forme de caprice dogmatique qui le conduit à s'entêter dans une direction qui **empire les causes** et détruit nos moyens d'agir sur les conséquences de la crise écologique (et sociale). Un scénario à la Mad Max est peu probable, nous explique Pablo Servigne, mais possible si on l'organise et le prépare. Et c'est précisément ce que fait le gouvernement.

Le préalable à toute solution est bien connu, y compris d'un écologiste macron-compatible tel que Nicolas Hulot : il s'agit de **sortir du néolibéralisme**. Ce qui passe par la remise en cause des structures politico-économiques actuelles, donc **des traités européens**, de la mondialisation et de la finance globalisée.

Quelles forces politiques significatives proposent actuellement une telle voie ? La France Insoumise, uniquement. C'est malheureux, mais c'est comme cela.

2) Contexte politique français

Continuons d'enfoncer les portes ouvertes. Les perquisitions qu'Éva Joly a qualifiées **d'imprudentes** et que l'avocat maître Régis de Castelnaud estime être un **pur coup politique** ont eu lieu dans un contexte très particulier. D'un côté un pouvoir à bout de souffle qui accouche d'un remaniement calamiteux (un ancien joueur de poker aux **"mauvaises fréquentations"** comme premier flic de France, la lobbyiste en chef du premier groupe agroalimentaire du pays à l'écologie, un ministre de l'agriculture qui veut rendre aux pesticides **leurs lettres de noblesse**...) tandis que sa majorité parlementaire apparaît de plus en plus déboussolée et inhumaine (cf. scandale des aides aux handicapés **dénoncé**

par François Ruffin) et dont ses cadres croulent sous **les affaires** découlant de leur proximité avec les intérêts financiers.

Il existe à ce jour trois alternatives au macronisme :

1) Une coalition autour de LFI, qui réunit déjà l'ancienne aile gauche du PS et des déçus du PCF. Actuellement sous le leadership de Jean-Luc Mélenchon, elle venait de gagner un allié de poids (Emmanuel Maurel). La France Insoumise s'inscrit également dans une alliance européenne avec les deux seuls partis de gauche radicale au pouvoir (par coalition) : Podemos en Espagne et le Bloco au Portugal. Elle construit (ou entretient) des liens étroits avec d'autres formations, dont Die linke (Allemagne) et le puissant Labour de Jeremy Corbyn outre-Manche. Elle est saluée dans le monde anglo-saxon par la publication internationale socialiste la plus influente (Jacobin mag). À la veille des perquisitions, cette force politique considérée comme première opposition se trouvait en tête des enquêtes d'opinions.

2) Une coalition (à construire) de gauche hors LFI, qui a comme principale caractéristique assumée de refuser de remettre en question les causes des crises qu'elle dénonce, comme l'explique très bien Frédéric Lordon dans **le Monde diplomatique** : refus de mettre en place un contrôle de capitaux (contre la financiarisation), d'un protectionnisme (contre le dumping social), d'une souveraineté populaire (contre les traités antidémocratiques) et de droits nouveaux (contre le néolibéralisme). Car pour faire tout cela, il faudrait à minima désobéir aux traités européens. Cette coalition hypothétique demeure particulièrement hétérogène, entre un PS sans aile gauche (qui associe désormais immigration et "colonisation à l'envers") et un PCF sans direction.

3) Une alliance droite/extrême-droite que l'on voit venir gros comme une maison pour 2022, conduite par Marion Maréchal (Le Pen) avec les soutiens d'une partie du monde des affaires (emmené par Charles Beigbeder), appuyé par une frange importante de la classe médiatique qui truste désormais les plateaux audiovisuels (Zemour, la rédaction de Valeurs Actuelles et TV Liberté, Causeur, une partie du Figaro, de BFMTV...) et qui a déjà la moitié de la police et de l'armée acquises à sa cause. C'est de loin la pire solution, le début de ce qu'on appelle désormais poliment l'illibéralisme.

C'est dans ce contexte politique décisif qu'est intervenue cette opération judiciaire d'ampleur jamais égalée en Europe, dans le but évident d'affaiblir la France Insoumise et son principal dirigeant. Après les lois visant à entraver le droit de grève et de manifester, la criminalisation du syndicalisme et du militantisme écologique, les poursuites judiciaires pour délit de solidarité envers les migrants, les lois qui s'attaquent à la liberté de la presse et aux lanceurs d'alertes (lois anti fake news et pour le secret des affaires), le pouvoir macronien franchit une nouvelle étape : la judiciarisation de l'opposition, sur la base de simples soupçons pour des affaires qui nous y reviendront, pourraient être qualifiées de "queues de cerises".

On notera que le premier scandale se trouve là : la seule alternative démocratique au pouvoir en place subit quinze perquisitions simultanées, sièges de partis et domiciles privés, à grand renfort de policiers suréquipés. Les fichiers informatiques, listings de militants, emails et communications sont désormais dans les mains d'un procureur sous les ordres de l'Élysée. On s'attendait à ce que la presse s'étrangle devant pareil coup de force. Eh bien non.

Aidés par la colère de Mélenchon, l'ensemble des grands médias hexagonaux ont monté les courtes séquences vidéos explosives en tête d'épingle avant de titrer, éditorialiser et discuter de ses outrances, sans jamais parler du fond. D'innombrables plateaux télé ont vu se succéder jusqu'à six opposants à La France Insoumise en même temps, tous venus dire tout le mal qu'ils pensaient du chef de l'opposition. Des bandeaux délirants ont défilé sur les chaînes d'information continue (Jean-Luc Mélenchon est-il mégalomane ?) tandis que la presse quotidienne rivalisait de unes assassines. Les experts qui lui ont toujours nié son présidentielisme, les mêmes qui nous avaient vendu Juppé puis

Fillon, viennent nous expliquer que Mélenchon n'est plus présidentiable, voire qu'il serait une menace pour la démocratie. Un Trump à la Française (Le Canard enchaîné, Le Monde), un Salvini en puissance (J-M Apathie).

Ceux qui se réjouissent de l'évincement possible de l'Insoumis devraient se poser la question de qui ou quoi sera en mesure de le remplacer. À LFI, personne. Non seulement JLM ne laissera pas sa place volontairement, mais les deux candidats sérieux à sa succession (Ruffin et Charlotte Girard) ne sont absolument pas prêts à endosser ce rôle. Ils le seront peut-être dans 3 ans, mais d'ici là beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts.

L'option gauche plurielle "hors LFI" est une plaisanterie que personne ne peut considérer sérieusement. Représentant une fraction infime de l'électorat, miné par les rivalités, sans chef ni programme, ayant depuis longtemps abandonné les classes populaires, elle ne parvient même pas à additionner ses propres suffrages en un tout cohérent (comme l'a démontré la fusion inopérante Jadot-Hamon à la présidentielle). Il suffit de regarder du côté de l'Italie et **du Brésil** pour comprendre ce qui nous pend au nez si LFI venait à s'effondrer. C'est l'option 3, l'extrême droite avec tout ce qu'elle contient de terrifiant, alors que nous vivons déjà sous un état d'urgence permanent.

Que la réaction filmée de Mélenchon et ses propos visant les médias constituent dans le premier cas une erreur dramatique et le second une stratégie condamnable, admettons. Mais qu'on n'aille pas nous faire croire que Mélenchon menace la démocratie.

3) Contexte judiciaire

François Ruffin dénonçait le "**deux poids, deux mesures**". On ne fera pas ici la liste des exemples qui justifient cette appréciation. Rappelons tout de même que Benalla a pu vider son appartement avant sa perquisition (effectuée en deux temps), qu'on attend encore celles qui viseront les 16 autres députés européens mis en cause dans le volet "assistant parlementaire" par une élue d'extrême droite (parions qu'ils ont eu le temps de supprimer les indices embarrassants), et celles qui viseront le siège de LaRem (qui détenait des armes à feu illégalement et est mis en cause pour le financement de sa campagne présidentielle). Sans oublier les PDG de Sanofi, de Lactalis, les sièges des banques impliquées dans l'escroquerie de 55 milliards d'euros (Cum Ex) etc.

On remarquera également que malgré **tout le mal** que l'on peut penser de François Fillon, sa procédure judiciaire, jadis expéditive, est désormais à l'arrêt. Parions que celle dont fait l'objet Mélenchon trainera aussi longtemps que ce dernier tiendra debout.

Cela pose bien entendu la question de **l'indépendance de la justice** et de la **judiciarisation** de la vie politique. Si un juge des libertés a bien validé la procédure visant LFI, et qu'il est impossible de prouver que le pouvoir savait de quoi il retournait (pratiquement tous les experts et professionnels affirment qu'il était nécessairement au courant, et on imagine mal un procureur avoir l'audace de conduire pareille opération sans recevoir un aval du gouvernement), il reste une autre porte ouverte à enfoncer : celle de la connivence idéologique de classe, de la sociologie des élites dont la solidarité les conduit à faire instinctivement bloc, en particulier dans notre contexte actuel de **durcissement de la lutte des classes**. Il faudrait faire preuve d'une naïveté stupéfiante pour croire que le timing et la nature de la procédure judiciaire soient le pur fruit du hasard.

Nous apprenons ainsi que le procureur en charge de l'opération **vient d'être promu** à la direction de la Cour de cassation, la plus haute fonction de magistrat du parquet en France. Ce même procureur avait refusé d'inclure la recherche du fameux coffre au fort de Benalla dans le périmètre de l'enquête judiciaire le visant. Quant à son successeur, il sera directement nommé par Emmanuel Macron.

On rappellera également que le président de la commission des comptes de campagne bénéficia d'une hausse de salaire de 60 % après avoir achevé son travail sur l'élection de 2017, lui qui valida les comptes d'Emmanuel Macron en dépit des multiples sous-facturations et dons illicites.

4) Financement de campagne, l'hospital se moque de la charité?

Continuons notre prise de hauteur. La campagne de JLM est celle qui aura couté le moins cher des cinq premiers candidats, près de moitié moins que celles de Macron et Hamon malgré une durée largement supérieure. C'est celle qui aura dépensé le moins par suffrages obtenus, et qui aura couté le moins aux contribuables, avec un total inférieur au plafond autorisé. Pendant la campagne, Mélenchon courait désespérément après les financements tandis que le mode d'organisation "low cost", la débrouillardise et un certain "système D" s'observaient à tous les échelons.

Même si les 400 000 euros de surfacturation suspectée s'avéraient exacts (on suppose qu'une partie seulement de ce montant le serait), cette "fraude" n'aura rien couté au contribuable, puisque ces dépenses n'ont pas été remboursées. Elles n'auraient pas avantagé Mélenchon non plus, puisque ces dépenses se situent en dessous du plafond maximal autorisé. Au contraire, cela aurait privé LFI de fonds précieux pour gagner les élections. Dans l'affaire *Bygmalion*, Nicolas Sarkozy avait sousfacturé les prestations, ce qui lui avait permis de dépenser 20 millions de plus, le double de Ségolène Royale. Emmanuel Macron a lui aussi bénéficié de ristournes et sous-facturations, et donc d'un avantage sur les autres candidats. Pour Mélenchon, on parlerait d'un montant dérisoire de surfacturations qui aurait plombé son budget à sa défaveur.

Mais surtout, il faut rappeler d'où viennent les fonds ! En 2017, Emmanuel Macron se finance quasi exclusivement par des dons individuels en provenance des classes ultra-riches (voir l'interview de Julia Cagé, "[Le prix de la démocratie](#) »). Du jamais vu. Le retour sur investissement de ces donateurs, suite à la suppression de l'ISF, ne vous aura pas échappé. Le plus scandaleux étant que ces dons furent collectés de façon problématique, afin de contourner les plafonds, et in fine payés par les classes populaires et moyennes, puisque les dons sont déductibles des impôts ! Cela, avant que l'État ne rembourse la campagne de Macron.

Le véritable scandale est là.

On ajoutera que le président de la commission d'examen des comptes de campagne a reçu une augmentation de salaire de 60 %, probablement par pur hasard, et non pas pour avoir couvert les irrégularités du vainqueur...

Seule la haine recuite pour Mélenchon (et sa communication déplorable) peut empêcher de voir à quel point le scandale ne provient pas de l'aspect judiciaire ou des mots prononcés par l'Insoumis, mais du stupéfiant "deux poids, deux mesures" appliqué contre un opposant politique avec un zèle jamais observé en Europe.

5) Et si les accusations étaient validées?

Examinons une dernière fois le fond des deux "affaires".

Premier soupçon, les assistants parlementaires de Mélenchon auraient peut-être été payés pour faire la campagne de LFI au lieu de travailler pour le parlement européen. La justice tranchera, mais le

fera-t-elle justement ? Lorsque l'attaché parlementaire de François Ruffin prépare la "fête à Macron" et organise ses déplacements à *Sanofi*, est-ce du travail parlementaire ? Mélenchon conçoit son mandat de député européen au sens large, ce qui englobe la préparation de notes, ses posts de blog et ses interventions au parlement. La justice appréciera peut-être cela autrement, et on sera alors clairement dans un cas de procès politique façon "Lula" où, pour des queues de cerises, le chef de l'opposition se verra condamné sous le label terrifiant "d'emploi fictif". Peut-on sérieusement mettre Antoine Léaument et Pénélope Fillon dans le même sac ?

Sur la surfacturation présumée, il semblerait que cela soit encore une question d'interprétation. Selon la cellule investigation de Radio France, dont le président vient d'être nommé par Emmanuel Macron, certaines factures de *Médiascope* affichent des prix délirants. Mais selon l'investigation menée par le média indépendant "Arrêt sur Image", elles sont dans le prix du marché. Là aussi, la justice tranchera entre ce qui est un prix acceptable et ce qui est une surfacturation...

Encore une fois, même si la surfacturation était avérée, elle ne concernerait que **des montants dérisoires**. Pendant ce temps, Macron faisait campagne à Las Vegas, Londres et New York pour collecter des dons auprès de ceux qui sont désormais exonérés d'ISF, bénéficient d'une flat tax et d'une exit tax. Pendant que LFI payait ses porte-paroles un tiers du montant reçu par ceux d'En Marche, Macron bénéficiait d'une publicité gratuite dans les médias détenus par ses donateurs, avec d'innombrables couvertures flatteuses dans le JDD, l'Obs, Le Parisien, Libération et Le Monde. Mais nous l'aurons compris, le problème, c'est le tarif du sous-titrage des meetings de Mélenchon.

Compte tenu de la gravité de la situation politique actuelle, entre la précipitation de la fin de notre civilisation et la montée de l'extrême droite, je m'interroge sur l'ampleur qu'a prise cette "affaire" qui permet surtout à Macron de détruire la planète et notre système de retraite en toute impunité, pendant que ses propres comptes de campagnes truffés d'irrégularités reposent en paix.

Conclusion

Deux lectures sont possibles. Soit, par un concours de circonstances inouï, un procureur sous les ordres directs de l'Élysée a pris l'initiative personnelle de mener un "coup de filet" contre le principal opposant au pouvoir, avec une méthode jamais égalée en Europe, sans en parler au gouvernement, pile le lendemain du remaniement et trois jours après l'annonce du départ de l'aile gauche du PS (Maurel/Lieneman) vers LFI. Dans ce scénario, Mélenchon aurait, par ses paroles, gravement menacé la liberté de la Presse, l'intégrité de la Police et de la Justice. Il constituerait une menace pour la démocratie, en plus d'avoir sciemment augmenté les dépenses de sa campagne pour se priver de moyens financiers cruciaux. L'ensemble des grands médias aurait donc raison de s'attaquer uniquement et unilatéralement à la forme (la colère de Mélenchon) qui menace directement notre démocratie, sans parler du fond, à l'exception du prix de la minute de sous-titrage facturé par Médiascop, sans prendre le temps de comparer cela au prix du marché comme l'a fait Arrêt sur Image.

Ou alors, nos élites dirigeantes, par concertation ou en toute indépendance, ont cherché à enterrer leur principal opposant politique alors que ce dernier était sur le point de prendre le dessus dans l'opinion et de rallier la gauche derrière lui. Un certain amateurisme de LFI dans sa gestion des comptes de campagne et le simple soupçon provoqué par deux dénonciations d'adversaires politiques auraient servi de prétexte pour mener cette "attaque politique", et permis au pouvoir de saisir le matériel informatique et les fichiers du principal parti d'opposition tout en le trainant dans la boue. Sa réaction malheureuse aurait provoqué la curée de l'ensemble du système médiatique hostile à Mélenchon, y voyant une opportunité inespérée de descendre celui qui ne propose dans son pro-

gramme rien de moins que de démanteler les groupes de presse détenus par des intérêts financiers ou étatiques et d'appliquer aux 1 % les plus riches un taux d'imposition marginal de 90 %. Certains médias l'auraient fait avec un zèle redoublé, comme Radio France et d'autres titres de presse "de gauche" qui espèrent ainsi installer en tête de l'opposition un leader plus docile (Hamon ?), qui ne remettra pas en cause le système, et ne risque pas de faire de l'ombre au président.

Quelle que soit la version que vous choisissiez, le problème reste le même : seule LFI propose un espoir de lutter contre la crise sociale et écologique, et elle se trouve particulièrement affaiblie par cette attaque judiciaire dont nous n'avons pas fini de voir les rebondissements.

*Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart.
Ses contenus n'engagent pas la rédaction.*